

La « place » des femmes

... **Monique Desthieux**, Genève
Théologienne

Les religieuses sont deux fois plus nombreuses que les prêtres,¹ les femmes laïques peuvent être sacristines, lectrices, catéchistes, assistantes pastorales. Cependant il n'y a ni prêtresse ni diaconesse, encore moins de femme évêque ou cardinale, alors que dans la société civile on reconnaît aux femmes leurs compétences pour exercer toutes sortes de fonctions à hautes responsabilités, comme celle de secrétaire d'Etat, de ministre, de chef du gouvernement, voire de chef d'Etat et même de présidente de la Confédération...

On peut se demander pourquoi l'Eglise catholique ne suit pas cette évolution de la société et ne permet pas aux femmes d'accéder à tous les échelons de la hiérarchie catholique. Un récent sondage montre d'ailleurs que 80 % des Suisses seraient favorables à l'accès des femmes à l'ordination diaconale et sacerdotale.

Depuis avril 2005, Benoît XVI est intervenu plusieurs fois sur cette question de la place des femmes dans l'Eglise

catholique. Ses prédécesseurs, en s'appuyant sur le texte de la Genèse (1,27) : « Homme et femme il les créa », avaient déjà montré qu'au point de vue anthropologique, il y a reconnaissance de l'égalité et de la complémentarité entre homme et femme.²

Responsabilités concrètes

Notre pape actuel se situe dans une vision moins anthropologique, plus ecclésiale. Ce qui est nouveau, c'est qu'il semble préoccupé par le problème plus particulier de la place des femmes dans l'Eglise catholique et de leurs responsabilités. Cela transparait dans son discours au clergé de Rome, en mars 2006 : « Il est juste de se demander si, dans le service ministériel aussi, (...) on ne peut pas offrir plus de postes, plus de positions de responsabilités aux femmes. » Cinq mois plus tard, il affirmait à la télévision allemande : « Nous devons chercher de nouveau la juste place de la femme dans l'Eglise. »³

Au fil de ces interventions, le pape a aussi évoqué « la grande dette de reconnaissance » que l'Eglise a contractée vis-à-vis des femmes. « Il y a là une volonté de la part du pape de leur ouvrir de nouveaux espaces et de nouveaux rôles à l'intérieur de l'Eglise, explique

L'accès des femmes aux ministères ordonnés ne parait pas encore mûr dans l'Eglise catholique romaine, même si tout le monde s'accorde pour dire que les femmes sont les égales des hommes, et qu'elles tiennent, depuis les années '60, une place grandissante dans l'Eglise. La tradition pèse toujours autant de son poids, reléguant en arrière-plan toute explication sociologique du choix par le Christ des douze Apôtres.

1 • 782 032 religieuses dans le monde en 2002, pour 267 334 prêtres diocésains, 130 823 prêtres religieux et 54 620 religieux non prêtres.

2 • « Tous les deux sont des êtres humains, l'homme et la femme à un degré égal, tous les deux créés à l'image de Dieu » (Jean Paul II, *Mulieris Dignitatem*, Médiaspaul, Paris 2000, p. 18.).

3 • Isabelle de Gaulmyn, in *La Croix*, 08.03.2007.

Mgr Rémy Berchier,⁴ car il nous faut reconnaître que nous n'avons pas toujours donné à la femme la place qui lui est due. Benoît XVI va jusqu'à dire qu'elles devraient avoir une place dans le gouvernement de l'Eglise. Il faut voir comment cela s'applique concrètement ! » Vers les années '70, il y avait 10 % de femmes travaillant dans la curie, actuellement elles sont 21 %. Il y a donc une évolution assez bonne, mais ce ne sont encore que des rôles subalternes. La femme qui détient le poste le plus haut à la curie romaine est sous-secrétaire dans une congrégation. Notons que le 18 juillet 2007, le cardinal Secrétaire d'Etat Bertone a révélé que certains postes à responsabilités de la curie romaine seront confiés à des femmes.⁵

Benoît XVI a rappelé aussi qu'au temps de Jésus, les femmes avaient de réelles responsabilités.⁶ Dans l'Evangile de Luc, on voit des femmes suivre Jésus et ses disciples et les assister de leurs biens, ce qui pouvait parfois être nécessaire. Ce sont des femmes qui ont accompagné Jésus jusqu'à la croix, à la différence des Douze qui l'abandonnèrent. C'est aux femmes qu'il a été confié la mission si importante d'annoncer la résurrection, et en particulier à Marie de Magdala.

A travers les écrits de saint Paul, Benoît XVI cite des femmes qui ont exercé de véritables responsabilités dans l'Eglise primitive, comme Junias, une apôtre missionnaire, la diaconesse Phoebé, qui a fait tant de bien autour d'elle, Priscille femme d'Aquila, qualifiés tous les deux par Paul comme ses « collaborateurs », sans oublier les « prophétesses »...

Peut-on en tirer des conclusions pour voir émerger ce nouveau rôle ministériel que le pape appelle de ses vœux pour les femmes ? Pas pour aujourd'hui, car aussi fermement que ses prédécesseurs, Benoît XVI nous rappelle que « notre

foi, comme la constitution du collège des Apôtres par Jésus, ne nous permet pas de conférer l'ordination des femmes. »⁷

Société patriarcale

Certes Jésus a choisi les Douze parmi les hommes, mais ce constat ne devrait pas fermer toutes les portes. « N'oublions surtout pas, disait Rémy Berchier,⁸ qu'il y avait autour de ces Apôtres et avec lui un groupe de femmes qui était très important pour Jésus. Combien de fois Jésus ne se tourne-t-il pas vers les femmes et va même jusqu'à leur demander conseil ? Jésus s'est choisi douze Apôtres. Il fait d'eux des gens qui vont pouvoir célébrer l'eucharistie : "Faites ceci en mémoire de moi" ; il ne l'a pas dit aux femmes qui étaient là. Avec 2000 ans de recul, on peut se dire que si Jésus était là aujourd'hui, il aurait certainement une autre vision avec l'évolution de la société. Il aurait peut-être, dans ce groupe des Douze, pris aussi des femmes ; c'est une voie, une pensée théologique à développer.

» Il y a une autre pensée qui a cours actuellement dans l'Eglise : Jésus a choisi douze hommes, donc il a voulu ordonner des hommes et non pas des femmes

4 • Mgr Rémy Berchier, vicaire général du diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg, a été interviewé en même temps que Monique Desthieux par Marc Giouse sur le thème : « La place de la femme dans l'Eglise catholique », lors de l'émission *De quoi j'me mêle* de la RSR (09.08.07).

5 • Conférence de presse sur le lieu de vacances du pape, *Zenit* (18.07.07).

6 • En particulier dans son audience générale du 14 février 2007, qui avait pour thème *Les femmes au service de l'Evangile*.

7 • Discours de Benoît XVI lors de la rencontre avec le clergé du diocèse de Rome, 2 mars 2006.

8 • Emission radio, o.p. citée.

et l'Eglise veut être fidèle à ce que Jésus a fait et aux personnes qu'il a choisies il y a 2000 ans. »

Soulignons que dans la société essentiellement patriarcale du temps de Jésus, la place de la femme était négligeable. Les juifs n'aimaient-ils pas chanter : « Béni sois-tu, Seigneur, de ne m'avoir pas créé gentil (c'est-à-dire étranger), femme ou ignorant. »

On trouve aussi des traces de cette injustice à son égard dans l'Evangile. Ainsi la femme adultère est seule accusée ; et l'homme ? Ou quand Paul évoque l'apparition du Ressuscité aux Corinthiens, il indique qu'« il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois (...). Ensuite, il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Et en tout dernier lieu, il m'est aussi apparu, à moi l'avorton. » Pas une seule femme n'est mentionnée ! Jésus, qui avait le mérite inégalable pour son époque d'avoir une grande considération pour les femmes, ne pouvait pas, dans un tel contexte social, prendre comme piliers d'Eglise des femmes dont l'autorité n'aurait pas été reconnue.

Tradition inventive

Dans une société en pleine évolution, il est souhaitable que l'Eglise ne soit pas seulement gardienne du dépôt révélé ; la tradition doit être créative et inventive pour être porteuse de vie.

C'est ce qui est apparu en certaines circonstances : ainsi Jésus n'avait choisi que des juifs comme Apôtres, il ne pouvait en être de même par la suite... Les femmes ne participaient pas à la der-

nière Cène, heureusement l'Eglise les a invitées au repas eucharistique ! Et si on regarde l'évolution d'un sacrement aussi important que celui du pardon,⁹ institué par Jésus lui-même, de communautaire il est devenu individuel au VII^e siècle. « C'est le peuple de Dieu, nous disait Rémy Berchier, qui a demandé que le sacrement soit individuel. Il n'acceptait plus cette confession communautaire si drastique, avec des pénitences longues et par trop ascétiques. Cette demande allait à l'encontre de la volonté de la hiérarchie de l'Eglise qui voulait continuer à maintenir ce sacrement de pénitence communautaire. »



9 • Cf. **Claude Ducarroz**, « Femmes prêtres : suite et pas fin », in *choisir* n° 513, septembre 2002. Vous pouvez lire cet article sur www.choisir.ch.

Remarquons que la pensée de l'Eglise a pu parfois évoluer favorablement au long des siècles grâce à des théologiens et des fidèles qui, au nom d'une exigence de vérité, ont osé remettre en cause certaines affirmations de l'enseignement officiel.

Autre raison invoquée par l'Eglise contre l'ordination des femmes :¹⁰ le fait que seul un homme puisse représenter le Christ *in persona*, comme signe de l'époux qui se donne à l'Eglise épouse, et recevoir par imposition des mains, au moment de l'ordination, le charisme « de gouvernement et de conseil ».

Mais le Christ, c'est le nouvel Adam, c'est l'homme nouveau, homme et Dieu. Le prêtre représente le Christ non pas dans sa masculinité mais comme le nouvel Adam, humain et divin. Pourquoi une femme ne pourrait-elle pas représenter cet homme nouveau - qui n'est pas seulement un barbu juif de 30 ans - et recevoir par l'imposition des mains ce charisme de gouvernement ?

« Je vais tout à fait dans ce sens-là, répondait Rémy Berchier, d'autant plus, qu'en Dieu, il y a toute la masculinité et la féminité. Dieu est à la fois Père et Mère d'après les Ecritures. La femme, par sa féminité, a beaucoup à apporter à l'Eglise. »

Ajoutons que l'on reconnaît souvent que la femme a joué un rôle exceptionnel dans la diaconie. Il y a eu probablement beaucoup plus de femmes que d'hommes engagés dans l'accueil des enfants à éduquer, des malades à soigner, des orphelins à nourrir, des pauvres et des vieillards à secourir.¹¹ Ne représentent-elles pas, dans cette figure du « service », l'icône du Christ, le Serviteur par excellence ?¹²

Des femmes appelées

Bien des femmes données à Dieu et à son Eglise ont ressenti l'appel à la prêtrise. Ainsi Michèle Jeunet, religieuse chez les Sœurs du Cénacle, a fait le choix de déclarer publiquement sa disponibilité à l'ordination ; mais pour elle, il n'est pas question de se faire ordonner dans l'illégalité, car, dit-elle, « on ne peut que se proposer pour ce ministère et la confirmation doit venir de l'Eglise (...) J'aime l'Eglise car elle m'a donné le Christ, mais du moment même où j'ai découvert le Christ, j'ai entendu un appel à être prêtre. Pendant longtemps j'ai essayé de comprendre la décision romaine et de m'y tenir, mais ce n'est pas bon de taire un appel si profond, j'ai donc préféré en parler. Cet appel ne se situe pas dans le cas d'un ministère de prêtre diocésain, mais dans celui qui peut associer vie religieuse et presbytérat. »¹³ Pour Sœur Jeunet, le sacerdoce serait un service au sein de la communauté religieuse, pour une meilleure mission de sa congrégation.

Autre témoignage, celui de Marie-Joseph Lachat, assistante pastorale, responsable du Centre Saint-François à Delémont :

10 • Cf. la déclaration de Paul VI, *Inter insigniores* (1976), la lettre apostolique de Jean Paul II, *Ordinatio sacerdotalis* (1994), et le discours du pape Benoît XVI lors de la rencontre avec le clergé du diocèse de Rome, le 2 mars 2006, qui précise : « Le ministère sacerdotal du Seigneur est, comme nous le savons, réservé aux hommes, dans la mesure où le ministère sacerdotal est un gouvernement au sens profond qui, en définitive, est le Sacrement qui gouverne l'Eglise. »

11 • **Mgr Bernard Genoud**, *A dire vrai. Entretiens avec Patricia Briel et Philippe Baud*, Saint-Augustin, St-Maurice 1999, p. 83.

12 • **Danielle Eon**, religieuse doctorante en théologie, lors du colloque *Histoire et actualité de la théologie féministe*, organisé par le Centre théologique de Meylan, à Grenoble (23-24 novembre 2007).

13 • Citée par **Camille de Villeneuve**, *Vierges ou mères*, Seuil, Paris 2007, pp. 145-146.

« Si l'évêque m'appelle demain au diaconat, je suis prête, s'il m'appelle à la prêtrise, je suis prête. J'aimerais que l'Eglise ouvre ses portes non pas seulement aux femmes mais aussi au féminin. »¹⁴

Des femmes prêtres enrichiraient le sacerdoce catholique de leur différence. La situation actuelle est un appauvrissement. « Mais cela peut évoluer et changer, nous disait Rémy Berchier, car on n'est pas dans le domaine du dogme. Il est tout à fait possible qu'à un moment donné dans l'histoire, un pape convoque un concile qui amène à prendre de nouvelles dispositions... » Ou bien ces changements pourraient venir grâce à un nouveau pape qui ferait la distinction entre l'essentiel de la foi révélée et certaines coutumes ecclésiastiques, comme celle de ne vouloir ordonner que des hommes célibataires.¹⁵

Pour l'instant, « la porte est verrouillée, mais il faut en parler »¹⁶ car les résistances ne viennent pas seulement de Rome. Il y a encore sur notre planète bien des catholiques qui seraient hostiles à l'arrivée de femmes prêtres dans leur paroisse. Il faut donc avoir de la patience et espérer que les changements arriveront au bon moment dans notre Eglise universelle.

Des signes encourageants

En attendant, reconnaissons les évolutions favorables. Les féministes, dès le siècle dernier, ont eu le mérite de faire prendre conscience d'un « androcentrisme » qui a régné pendant de trop

nombreux siècles. Vision partagée par les théologiens les plus classiques et les plus influents, comme Augustin et Thomas d'Aquin, selon laquelle la femme est relative à l'homme sans que la réciproque ne soit jamais envisagée, parce que l'homme est vu comme le sexe exemplaire de l'humanité, anthropologie qui n'est certes pas révélée. Dans tous les derniers discours officiels de nos papes, on trouve une vision anthropologique fort heureusement plus égalitaire.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à se lancer dans des études de théologie (la Faculté de Fribourg leur a été ouverte en 1957). Certaines sont même professeures de faculté. Au contact des femmes diacres ou pasteures de l'Eglise réformée, beaucoup reconnaissent toutes les richesses qu'elles apportent à leur Eglise. De nombreuses femmes sont catéchistes, près de 3000 dans notre diocèse : un poste prioritaire pour l'enseignement de la foi et l'annonce de l'Evangile à la base. D'autres sont responsables de conseils de paroisse. A Genève, nous avons une déléguée épiscopale, une responsable de l'information du vicariat épiscopal, une rédactrice en chef de la revue *choisir*... Ce sont des signes encourageants, comme aussi celui de l'annonce par le Saint-Siège d'un Congrès mondial sur la femme en février 2008, pour célébrer les 20 ans de *Mulieris Dignitatem*, lettre apostolique qui demande que « l'Eglise rende grâce pour toutes les manifestations du "génie" féminin apparues au cours de l'histoire, dans tous les peuples et dans toutes les nations ; qu'elle rende grâce pour tous les charismes dont l'Esprit saint a doté les femmes dans l'histoire du Peuple de Dieu. »

M. D.

14 • Emission radio, o.p. citée.

15 • Abbé Fernand Emonet, ancien vicaire épiscopal de Genève, dans un entretien avec l'auteur.

16 • Hervé Legrand, spécialiste de l'ecclésiologie.